

Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le 20/04/2023

ID : 084-218400877-20230411-DL__269-DE



COMPTE ADMINISTRATIF 2022



NOTE SYNTHETIQUE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2313-1 DU CGCT

TABLE DES MATIERES

I-	LE COMPTE ADMINISTRATIF : A QUOI ÇA SERT ?	3
II-	BUDGET PRINCIPAL : OPERATIONS DE L'EXERCICE 2022	3
1)	SECTION DE FONCTIONNEMENT	3
2)	SECTION D'INVESTISSEMENT	5
3)	TOTAL DES DEUX SECTIONS	7
4)	ZOOM SUR LES EPARGNES	8
5)	RESULTATS CUMULES / AFFECTATION DES RESULTATS	9
6)	CREDITS D'INVESTISSEMENT, ET LE CAS ECHEANT DE FONCTIONNEMENT, PLURIANNUELS	10
III-	LES BUDGETS ANNEXES	12
1)	BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES	12
2)	BUDGET CREMATORIUM	12
3)	BUDGET ANNEXE PARKING	13
IV-	MONTANT DU BUDGET CONSOLIDE (BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES : POMPES FUNEBRES, CREMATORIUM ET PARKING)	13
V-	LA FISCALITE	14
VI-	LA DETTE	15
VII-	PRINCIPAUX RATIOS DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL 2022	16
VIII-	EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE ET CHARGES DE PERSONNEL	17
IX-	LES RECOMMANDATIONS POUR LE BUDGET 2023	18

I- LE COMPTE ADMINISTRATIF : A QUOI ÇA SERT ?

Chaque année, l'ordonnateur (le maire) rend compte des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

À la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 décembre de l'année N, il établit le compte administratif du budget principal ainsi que les 4 comptes administratifs correspondants aux différents budgets annexes.

Le Compte Administratif :

- Rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- Présente les résultats comptables de l'exercice ;
- Est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

II- BUDGET PRINCIPAL : OPERATIONS DE L'EXERCICE 2022

1) SECTION DE FONCTIONNEMENT

➤ DEPENSES

Réalisé : 37 823 897.64 euros

Pour information : 33 176 791.57 euros en 2021

➤ RECETTES

Réalisé : 44 477 126.74 euros

Pour information : 42 270 730.80 euros en 2021

Excédent de fonctionnement cumulé 2022 de : 6 653 229.10 €

■ COMPARATIF DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Nous pouvons constater une augmentation de 14.01 % des dépenses de fonctionnement entre 2021 (33.18 M€) et 2022 (37.82 M€).

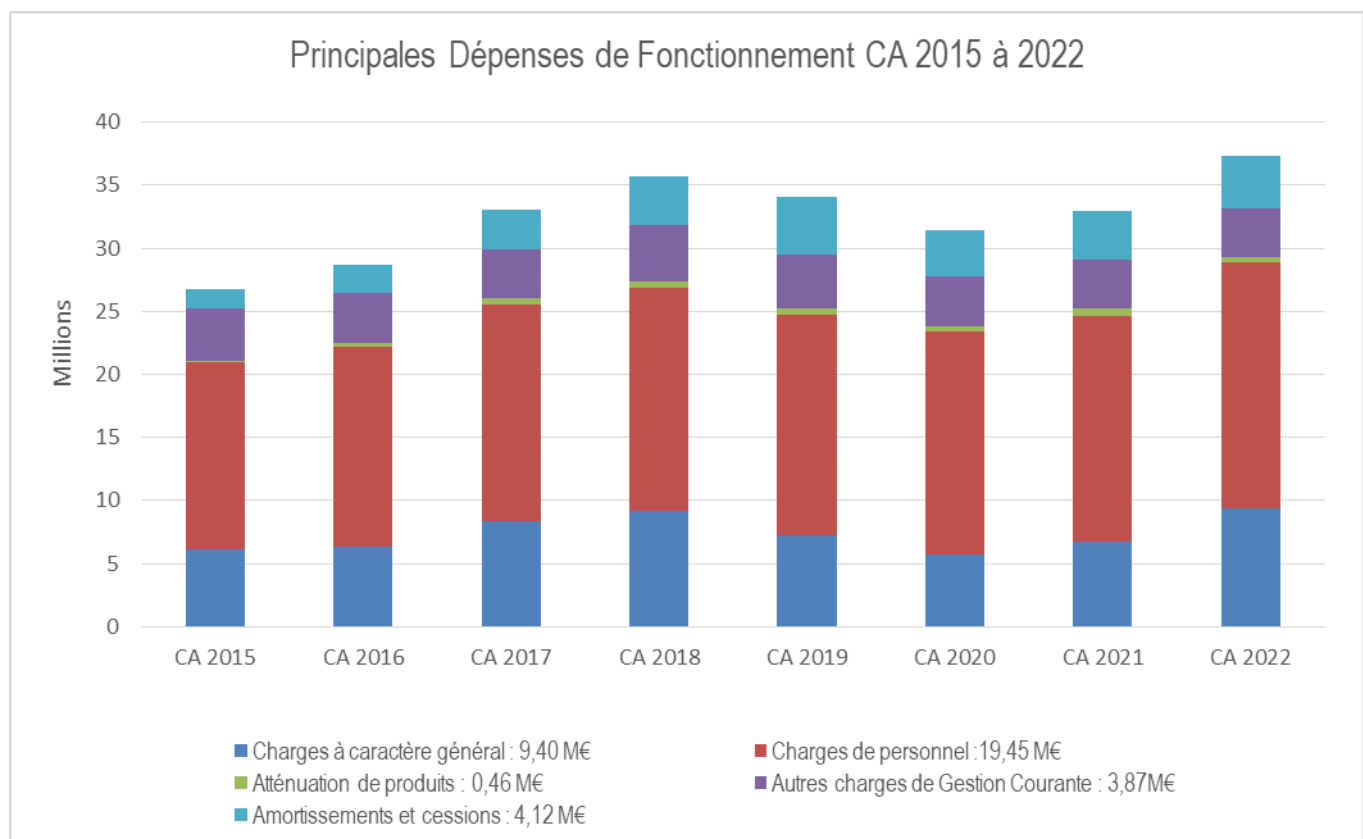
Ainsi, le chapitre « charges à caractère général » progresse de 2 692 101.17 €. Cela est en parti dû aux effets de la reprise après crise COVID19 et à l'inflation sur les produits de première nécessité ainsi que les fluides.

Les dépenses de personnel augmentent de 8.61 %. Cette augmentation s'explique notamment par le relèvement du minimum de traitement dans la fonction publique au 01/01/2022 et au 01/05/2022. Il convient aussi de prendre en compte le fait qu'une partie des dépenses de personnel concerne le personnel des budgets annexes et les agents mis à disposition auprès d'autres collectivités, dépenses remboursées au budget général sur un autre chapitre. Après retraitement, le coût net du personnel hors budgets annexes est donc de 17 570 933.91 € en 2022, une fois les refacturations aux budgets annexes et les mises à disposition auprès d'autres collectivités déduites.

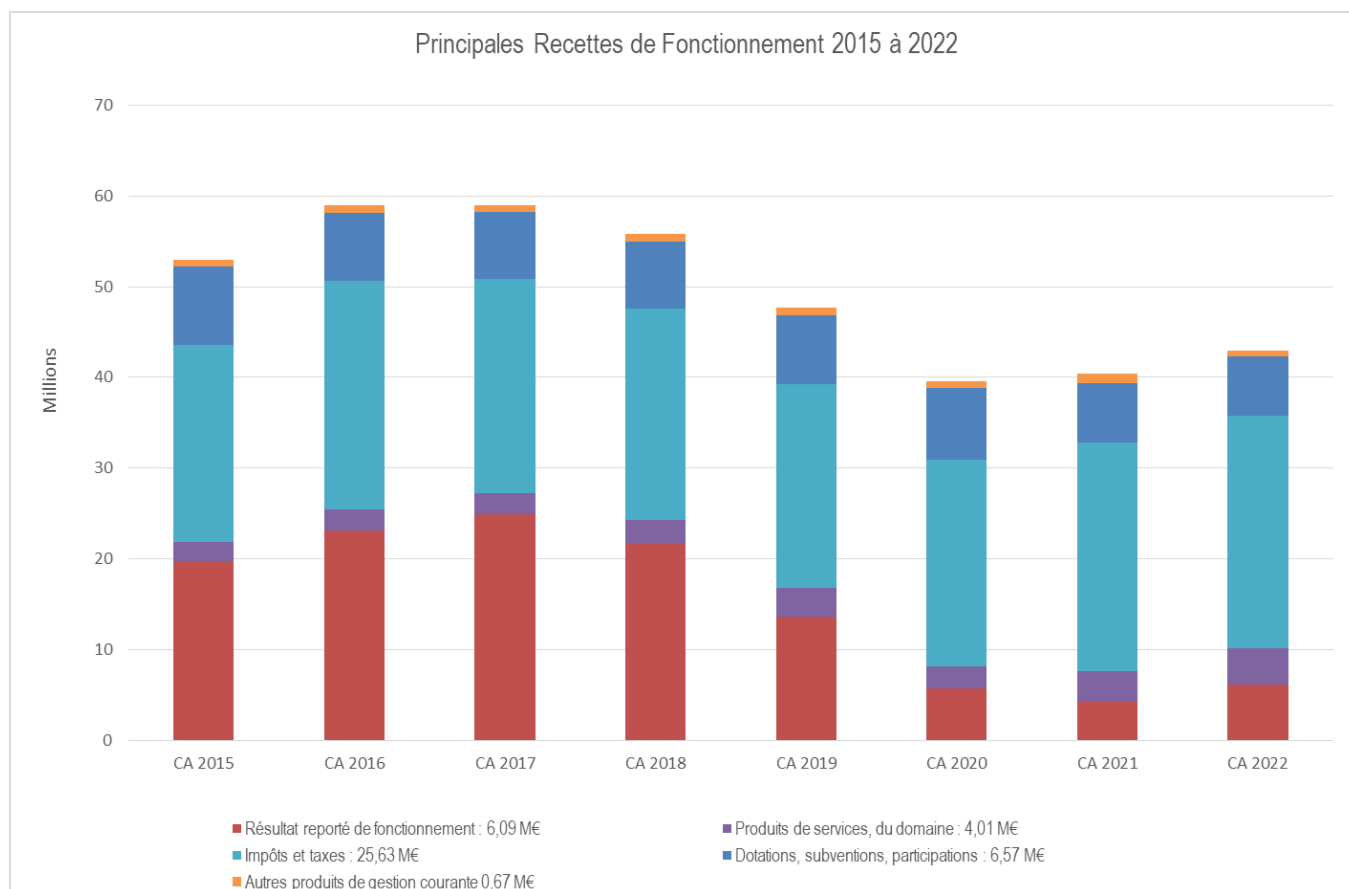
Les atténuations de produits diminuent de 20.44 % entre 2021 et 2022.

Les autres charges de gestion courantes restent stables (- 1.53 %).

Les charges d'amortissements restent stables.



■ COMPARATIF DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (par nature de produits)



Le chapitre 70 « produits des services » augmente de 615 156.50 € grâce au retour « à la normale » des services offerts aux orangeois et à la refacturation des agents mis à disposition auprès des autres collectivités.

Le chapitre 73 « impôts et taxes » augmente de 504 492.65 €.

Le chapitre 75 « autres produits de gestion courante » diminue de 381 187.09 €.

2) SECTION D'INVESTISSEMENT

➤ DEPENSES

Réalisé : 12 954 079.90 euros

Pour information : 11 224 667.03 euros en 2021

➤ RECETTES

Réalisé : 24 851 917.73 euros dont 3 000 000 euros d'affectation de résultat 2021

Pour information : 24 304 773.27 euros en 2021 dont 6 000 000 euros d'affectation de résultat

Excédent d'investissement cumulé 2022 : 11 897 837,83 €

● LES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

En 2022, on peut ainsi constater une augmentation de 18.80 % des réalisations des dépenses d'équipement (+ 2 005 487 M€) ce qui démontre le bon dynamisme de notre ville.

- **Les dépenses d'équipement : 12 954 079.90 euros** (11 224 667.03 euros en 2021) répartis comme suit :
 - ✓ **Chapitre 21** : immobilisations corporelles (achat de terrains, immeubles et matériels divers + travaux réalisés dans l'année) : **7 796 319.86 euros** (7 855 442.22 euros en 2021) ;
 - ✓ **Chapitre 23** : Immobilisations en cours et travaux en cours et non réalisés au 31/12/2022 **3 026 959.11 euros** (2 201 442.12 euros en 2021) ;
 - ✓ **Chapitre 204** : subventions d'équipement versées : **1 281 507.44 euros** (346 995.45 euros en 2021).
 - ✓ **Chapitre 20** : Immobilisations incorporelles (études, insertions...) : **567 646.08 euros** (263 065.13 € en 2021) ;
- **Le remboursement de la dette en capital**

0 euros (0 euros en 2022)

Notre commune a remboursé son dernier emprunt en 2016, se laissant ainsi plus de capacité à investir sur ses fonds propres.

Les principales opérations réalisées en 2022 sont les suivantes :

Libellés	Montants
Théâtre Antique	1 433 794,00 €
Déviation N7	1 266 920,00 €
Terrain G3S Les Peyrières	870 000,00 €
Aménagement cimetière Coudoulet	599 701,00 €
Aménagement parc Grenouillet	572 973,49 €
Restauration chapelle ND Nazareth	531 378,00 €
Réhabilitation Hôtel Dieu	418 629,00 €
Friche ENEDIS - rue Châteauneuf du Pape	389 120,00 €
Serveur + licences	221 034,00 €
Immeuble Charras - BR53 - 6 rue Caristie	191 400,00 €
Immeuble Leid - BR62 - 9 rue République	116 119,00 €
Tracteur Massey Ferguson	104 400,00 €
Immeuble Peyronnet	97 000,00 €
Presse numérique service Reprographie	95 443,00 €
Nacelle élévatrice sur fourgon logistique	94 920,00 €
Tracteur Massey Ferguson + broyeur	90 600,00 €
Dallage hangar services techniques	71 066,00 €

Toiture maison des Associations	
Local SCI Marius - BO15 -	61 490,00 €
Mobilier de reprise Guinguette	57 484,00 €
Toit terrasse Centre loisirs Boisfeuillet	51 513,00 €

- **LES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT :**

Les recettes d'investissement sont stables entre 2021 et 2022.

Les recettes d'investissement propres restent dynamiques. Elles sont majoritairement composées du virement de la section de fonctionnement, des dotations aux amortissements, de la taxe d'aménagement, du FCTVA, des subventions d'investissement.

Amortissements + cessions : 4 117 926.21 euros

Subventions : 1 302 428.64 euros

(955 785.02 euros en 2021)

Fonds de Compensation de la TVA : 2 830 509 euros

Taxe d'Aménagement : 269 157.54 euros

Excédents de Fonctionnement capitalisés : 3 000 000 euros

(6 000 000 euros en 2021)

La lecture de ces principales recettes laisse apparaître des différences significatives d'année en année. Les quatre premières recettes sont liées à l'activité économique et aux travaux alors que la dernière résulte d'une part dans la couverture du déficit d'investissement lorsqu'il existe et d'autre part, de la volonté de la commune de provisionner, à l'avance, la section d'investissement pour ses projets.

3) TOTAL DES DEUX SECTIONS

➤ DEPENSES 2022

Réalisé : 50 777 977.54 euros

Pour information : 44 401 458.60 euros en 2021

➤ RECETTES 2022

Réalisé : 69 329 044.47 euros

Pour information : 66 575 504.07 euros en 2021

Soit un excédent de 18 551 066.93 € en 2022 contre 22 174 045.47 € en 2021

4) ZOOM SUR LES EPARGNES

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
Epargne Brute	2 416 276 €	4 676 812 €	6 229 169 €	7 068 218 €	3 723 964 €

Les épargnes sont calculées sans les dépenses et recettes exceptionnelles

DEFINITIONS :

Epargne brute : Recettes réelles de fonctionnement **moins** dépenses réelles de fonctionnement. On la nomme aussi « autofinancement brut » et sert à financer en priorité au remboursement de la dette et aux dépenses d'équipements.

Epargne de Gestion : Epargne brute **plus** intérêts de la dette. Elle mesure l'épargne dégagée hors frais financiers.

Epargne nette : Epargne de gestion **moins** annuité du capital de la dette **OU** Epargne brute **moins** remboursement de dette. Elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement du remboursement de dette.

Sans dette, nos trois épargnes sont égales, c'est pourquoi il n'est mentionné, dans le tableau ci-dessus, que l'Epargne brute.

A ces 2.94 M€ d'épargne brute, s'ajoutent les recettes propres de l'investissement, augmentant ainsi le montant pouvant être directement utilisé pour cette section.

5) RESULTATS CUMULES / AFFECTATION DES RESULTATS

Comme évoqué plus haut, le résultat 2022 de la section de fonctionnement est excédentaire de 0.56 M€ contre 4.82 M€ en 2021. Cette diminution peut en partie s'expliquer par le retour à la normale suite à la crise liée à la Covid19 ainsi que par le contexte inflationniste actuel (hausse des prix relatifs aux carburants, électricité, alimentation etc).

L'importance des recettes d'investissement est à mettre à l'actif du transfert de 3 M€ de la section de fonctionnement en prévision des dépenses d'investissement 2022.

Ainsi depuis plusieurs années, notre excédent cumulé tant à décroître du fait d'une politique d'investissement majeure.

Afin de continuer les travaux commencés en 2021, il a été décidé d'affecter en 2022 3 M€ de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 BUDGET PRINCIPAL VILLE

VILLE ORANGE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL DEUX SECTIONS	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 2022	12 954 079,90 €	11 771 811,49 €	37 823 897,64 €	38 383 187,51 €	50 777 977,54 €	50 154 999,00 €
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022	1 182 268,41 €		/	559 289,87 €	/	559 289,87 €
RÉSULTATS REPORTÉS 2021	/	13 080 106,24 €	/	6 093 939,23 €	/	19 174 045,47 €
RÉSULTATS CLÔTURE DÉFINITIFS 2022		11 897 837,83 €	/	6 653 229,10 €	/	18 551 066,93 €

REPRISE ET AFFECTATION DES RESULTATS 2022

VILLE ORANGE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
REPRISE DES RÉSULTATS 2022	/	11 897 837,83 €	/	6 653 229,10 €
RESTES A RÉALISER 2022	4 247 558,20 €	348 025,85 €		
TOTAL REPRISES + RAR	/	7 998 305,48 €	/	6 653 229,10 €
BESOIN DE FINANCEMENT		/		
AFFECTATION BUDGET PRINCIPAL (R1068 /R002/D002)		0,00 €	/	6 653 229,10 €
TOTAL DES SECTIONS APRES AFFECTATION	/	7 998 305,48 €	/	6 653 229,10 €

6) CREDITS D'INVESTISSEMENT, ET LE CAS ECHEANT DE FONCTIONNEMENT, PLURIANNUELS

Les Autorisations de programme (AP) / Crédits de paiement (CP) :

Le tableau ci-dessous présente les Autorisation de Programme (AP) et les Crédits de Paiement (CP). Elles concernent des opérations d'investissement commencées ou en passe de l'être dont le montant total dépasse 500 000 € et dont la réalisation est d'au moins 2 ans.

Suivi des AP/CP 2022/2023						
Dénomination de l'AP/CP	Durée prévisible	Sens	Montant AP voté	Réalisé au 31/12/2022	Budgétisé 2023	Reliquat
Consolidation du théâtre antique	9 ans	Dépenses	7 841 000 €	6 105 146 €	742 162 €	993 692 €
		Recettes	2 936 444 €	2 695 848 €	240 596 €	-0 €
Mise en sécurité et en valeur de la colline Saint-Eutrope	10 ans	Dépenses	10 543 000 €	564 846 €	844 638 €	9 133 516 €
		Recettes	3 336 292 €	173 429 €	722 826 €	2 440 037 €
Création parcours patrimonial et musées	10 ans	Dépenses	11 268 000 €	426 197 €	3 951 071 €	6 890 732 €
		Recettes	2 191 200 €	4 785 €	0 €	2 186 415 €
Déviations routière Orange	4 ans	Dépenses	7 500 000 €	1 600 320 €	733 480 €	5 166 200 €
Réhabilitation hall des expositions	4 ans	Dépenses	2 660 000 €	0 €	70 000 €	2 590 000 €
Construction d'un groupe scolaire au Coudoulet	3 ans	Dépenses	7 728 000 €	211 486 €	2 339 036 €	5 177 478 €
Construction d'un poste de police	3 ans	Dépenses	4 000 000 €	22 968 €	278 558 €	3 698 474 €
		Recettes	600 000 €	0 €	0 €	600 000 €
Total Dépenses			51 540 000 €	8 930 962 €	8 958 945 €	33 650 093 €
Total Recettes			9 063 936 €	2 874 063 €	963 422 €	5 226 452 €

Le plan pluriannuel d'investissement provisoire (PPI) :

Le tableau ci-après indique les projets sur lesquels la commune travaille au titre du PPI. C'est le reflet des opérations d'investissement à venir qu'elles soient commencées ou pas. Ces opérations peuvent encore évoluer voire être supprimées afin de répondre aux évolutions de notre Commune.

Plan Pluriannuel d'Investissement ville d'ORANGE

DFP/REC	Montant	Mandaté 2022	Mandaté total	Reste au 31/12/2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	emprunts	autofinancement
D	7 841 000 €	1 453 330 €	6 105 146 €	1 735 854 €	742 162 €	695 034 €	298 658 €					0 €	4 904 556 €
R	2 936 444 €	773 007 €	2 695 848 €	240 596 €	240 596 €	0 €	0 €						
D	10 543 000 €	0 €	564 846 €	9 978 154 €	844 638 €	1 800 000 €	1 800 000 €	2 250 000 €	1 800 000 €	1 483 516 €	0 €	0 €	7 206 708 €
R	3 336 292 €	0 €	173 429 €	3 162 863 €	722 826 €	528 809 €	479 865 €	1 000 960 €	219 445 €	145 212 €	65 747 €		
D	11 268 000 €	418 627 €	426 197 €	10 841 803 €	3 951 071 €	2 000 000 €	2 000 000 €	2 000 000 €	890 732 €	0 €		0 €	9 076 800 €
R	2 191 200 €	0 €	4 785 €	2 186 415 €	0 €	624 000 €	412 000 €	432 000 €	424 000 €	294 415 €			
D	7 500 000 €	1 266 920 €	1 600 320 €	5 899 680 €	733 480 €	2 749 800 €	2 249 700 €	166 700 €				7 500 000 €	0 €
R	7 500 000 €	0 €	0 €	7 500 000 €	7 500 000 €	0 €	0 €	0 €					
D	2 660 000 €	0 €	0 €	2 660 000 €	70 000 €	1 640 000 €	950 000 €					0 €	2 660 000 €
D	7 728 000 €	211 486 €	211 486 €	7 516 514 €	2 339 036 €	5 141 587 €	35 891 €					0 €	7 728 000 €
D	4 000 000 €	22 968 €	22 968 €	3 977 032 €	278 558 €	2 098 000 €	1 600 474 €					0 €	3 400 000 €
R	600 000 €	0 €	0 €	600 000 €	0 €	300 000 €	300 000 €						
D	2 899 633 €	899 259 €	2 156 656 €	742 977 €	216 080 €	526 897 €						0 €	2 899 633 €
D	540 000 €	0 €	0 €	540 000 €	540 000 €							0 €	540 000 €
D	500 000 €	0 €	0 €	500 000 €	500 000 €							0 €	500 000 €
D	1 080 000 €	0 €	0 €	1 080 000 €	450 000 €	450 000 €	180 000 €					0 €	1 080 000 €
D	51 540 000 €	3 373 332 €	8 930 962 €	42 609 038 €	8 958 945 €	16 124 421 €	8 934 723 €	4 416 700 €	2 690 732 €	1 483 516 €	0 €	7 500 000 €	34 976 064 €
R	9 063 936 €	773 007 €	2 874 062 €	6 189 874 €	963 422 €	1 452 809 €	1 191 865 €	1 432 960 €	643 445 €	439 627 €	65 747 €	0 €	0 €

III- LES BUDGETS ANNEXES

1) BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES VILLE D'ORANGE

POMPES FUNEBRES	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		TOTAL DEUX SECTIONS	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
	OU DÉFICIT	OU EXCÉDENT	OU DÉFICIT	OU EXCÉDENT	OU DÉFICIT	OU EXCÉDENT
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 2022	31 631,01 €	91 319,87 €	720 549,30 €	774 789,15 €	752 180,31 €	866 109,02 €
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022	/	59 688,86 €	/	54 239,85 €	/	113 928,71 €
RÉSULTATS REPORTÉS 2021	/	543 373,22 €	/	544 680,81 €	/	1 088 054,03 €
RÉSULTATS CLÔTURE DÉFINITIFS 2022	/	603 062,08 €	/	598 920,66 €	/	1 201 982,74 €
RESTES A RÉALISER 2022	2 281,86 €	0,00 €			2 281,86 €	0,00 €
TOTAL REPRISES + RAR	/	600 780,22 €	/	598 920,66 €	/	1 199 700,88 €
BESOIN DE FINANCEMENT (R1068)		0,00 €				0,00 €
RÉSULTATS CLÔTURE DÉFINITIF 2022	/	600 780,22 €	/	598 920,66 €	/	1 199 700,88 €

Les deux faits majeurs de cette année 2022 sont :

- L'achat de matériels informatiques / téléphonie et mobilier : 4 260.00 € HT
- Le paiement des DGD des travaux du réaménagement du centre funéraire : 27 380.00 € HT

2) BUDGET CREMATORIUM

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 BUDGET ANNEXE CREMATORIUM VILLE D'ORANGE

CRÉMATORIUM	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		TOTAL DEUX SECTIONS	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
	OU DÉFICIT	OU EXCÉDENT	OU DÉFICIT	OU EXCÉDENT	OU DÉFICIT	OU EXCÉDENT
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 2022	127 134,52 €	245 793,95 €	785 539,77 €	838 549,66 €	912 674,29 €	1 084 343,61 €
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022	/	118 659,43 €	/	53 009,89 €	/	171 669,32 €
RÉSULTATS REPORTÉS 2021	/	794 544,16 €	/	816 410,70 €	/	1 610 954,86 €
RÉSULTATS CLÔTURE DÉFINITIFS 2022	/	913 203,59 €	/	869 420,59 €	/	1 782 624,18 €
RESTES A RÉALISER 2022	18 332,46 €	0,00 €			18 332,46 €	0,00 €
TOTAL REPRISES + RAR	/	894 871,13 €	/	869 420,59 €	/	1 764 291,72 €
BESOIN DE FINANCEMENT (R1068)		0,00 €				0,00 €
RÉSULTATS CLÔTURE DÉFINITIF 2022	/	894 871,13 €	/	869 420,59 €	/	1 764 291,72 €

Les faits majeurs de cette année 2022 sont :

- Le réaménagement du parvis du service funéraire : 11 540.00 € HT
- La réfection de la voirie (goudronnage) : 93 850.00 € HT
- L'achat d'une cabine climatisée pour la salle des fours : 11 700.00 € HT

3) BUDGET ANNEXE PARKING

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 BUDGET ANNEXE PARKING VILLE D'ORANGE

PARKING	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		TOTAL DEUX SECTIONS	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 2022			32 606,52 €	67 145,38 €	32 606,52 €	67 145,38 €
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022			/	34 538,86 €	/	/
RÉSULTATS REPORTÉS 2021			/	92 403,82 €	/	92 403,82 €
RÉSULTATS CLÔTURE DÉFINITIFS 2022			/	126 942,68 €	/	126 942,68 €
RESTES A RÉALISER 2022						
TOTAL REPRISES + RAR			/	126 942,68 €	/	126 942,68 €
BESOIN DE FINANCEMENT (R1068)						
RÉSULTATS CLÔTURE DÉFINITIF 2022			/	126 942,68 €	/	126 942,68 €

Ce budget annexe est composé de la seule section d'exploitation. Ces principales recettes proviennent du montant dont s'acquittent les usagers pour l'utiliser alors que les principales dépenses sont liées à l'entretien de ce parking.

IV- MONTANT DU BUDGET CONSOLIDÉ (BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES : POMPES FUNEBRES, CREMATORIUM ET PARKING)

CA 2022

SECTION	Crédits ouverts	Réalisation 2022	Restes à réaliser au 31/12
Investissement			
Dépenses	32 719 900,74 €	13 112 845,43 €	4 268 172,52 €
Recettes	32 719 900,74 €	26 526 948,93 €	348 025,85 €
Fonctionnement			
Dépenses	45 741 040,23 €	39 362 593,32 €	0,00 €
Recettes	45 741 040,23 €	47 611 106,26 €	0,00 €
Total général			
Dépenses	78 460 940,97 €	52 475 438,75 €	4 268 172,52 €
Recettes	78 460 940,97 €	74 138 055,19 €	348 025,85 €

V- LA FISCALITE

La baisse des taux de la fiscalité Orangeoise depuis 1995

		2015	2017	2019	2020	2021	2022
Taxe d'HABITATION	Taux	15,77%	14,91%	14,61%	Compensé	Compensé par taux département TF de 15,13%	Compensé par taux département TF de 15,13%
	Bases	38 159 837	37 728 000	39 751 000	39 522 000	39 522 000	39 522 000
	Produit	6 017 806 €	5 625 245 €	5 807 621 €	5 774 164 €	5 774 164 €	5 774 164 €
	Evolution globale cumulée des taux	/	-5,45%	-2,01%	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Taxe sur Foncier BÂTI	Taux	22,55%	21,32%	20,47%	20,47%	35,60%	35,60%
	Bases	36 115 676	36 880 000	38 378 000	38 993 000	37 518 000	38 954 000
	Produit	81 441 €	78 628 €	78 560 €	79 819 €	133 564 €	138 676 €
	Evolution globale cumulée des taux	/	-5,45%	-3,99%	0,00%	73,91%	0,00%
Taxe sur le FONCIER NON BÂTI	Taux	53,78%	50,83%	48,81%	48,81%	48,81%	48,81%
	Bases	773 375	755 100	789 900	789 300	796 700	816 600
	Produit	4 159 €	3 838 €	3 856 €	3 853 €	3 889 €	3 986 €
	Evolution globale cumulée des taux	/	-5,49%	-3,97%	0,00%	0,00%	0,00%

La Commune d'Orange a instauré, depuis 1995, une baisse quasi continue de ses taux de fiscalité.

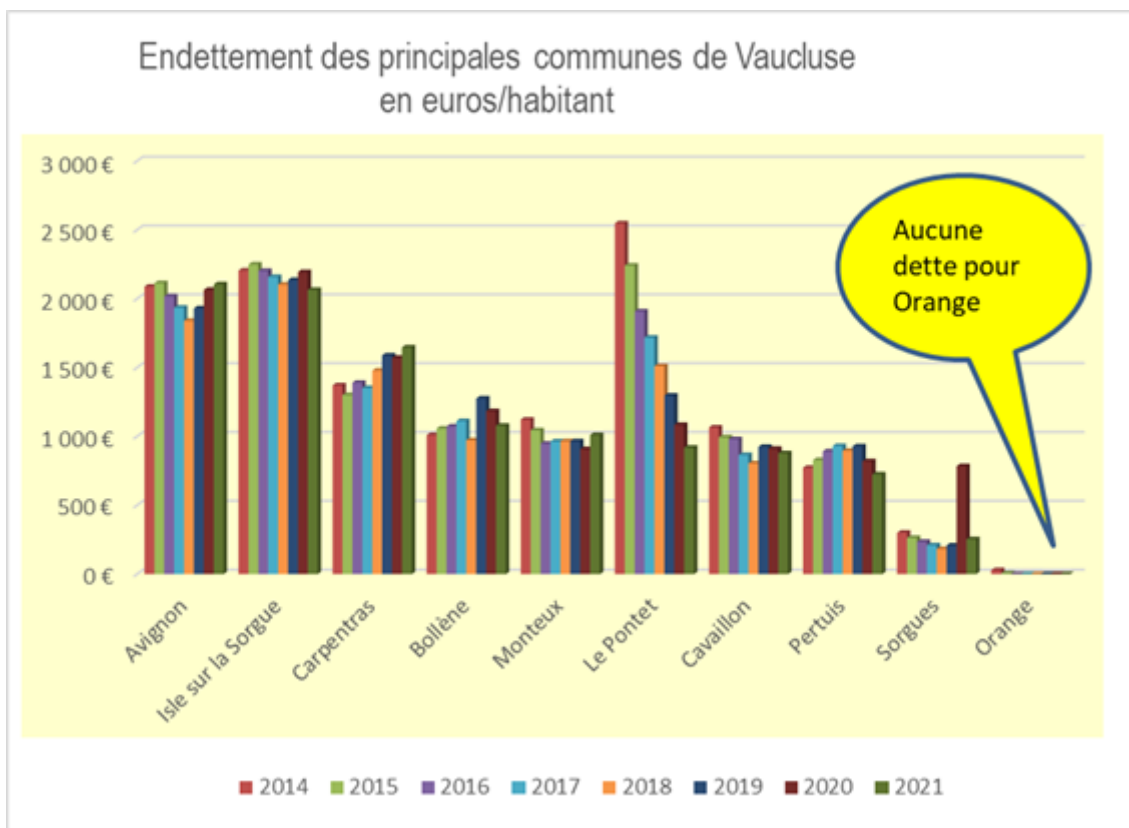
Ainsi les taux des trois taxes ont subi une baisse d'environ 25% sur 24 ans.

Pour rappel, à partir de 2020, la Commune ne dispose plus du pouvoir de modifier le taux de la Taxe d'Habitation. En effet, l'Etat, en supprimant partiellement la Taxe d'Habitation, a choisi de combler cette perte auprès des collectivités par la mise en place d'une compensation fixe de 5 774 164 € en 2020, puis d'une compensation issue du transfert du taux de taxe foncière de 15,13% en provenance du département.

L'augmentation naturelle des bases ne sera plus effective que pour la Taxe Foncière sur le Bâti et sur la Taxe Foncière sur le Foncier Non Bâti.

VI- LA DETTE

Le tableau ci-dessous indique le niveau de dette par habitant des principales communes de Vaucluse depuis 2014. La commune d'Orange figure parmi les bons élèves avec une dette s'élevant, en 2021, à 0.00 €.



La collectivité présente un niveau d'endettement nul au 31/12/2022.

Budget	CRD au 31/12/2022
Principal	0.00 €
Pompes funèbres	0.00 €
Crematorium	0.00 €
Parking	0.00 €

VII- PRINCIPAUX RATIOS DU COMPTE ADMIN PRINCIPAL 2022

Les ratios du CA 2022 population au 31/12/2022 de 29 437 hab	Valeur	Moyennes nationales de la strate
1 - Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 129 €	1 212 €
2 - Produit des impositions directes / population	540 €	670 €
3 - Recettes réelles de fonctionnement / population	1 255 €	1 405 €
4 - Dépenses d'équipement brut / population	430 €	301 €
5 - Encours de la dette / population	0 €	1 018 €
6 - DGF / population	158 €	202 €
7 - Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement *	52,87%	62,40%
9 - Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement = Marge d'autofinancement courant	89,92%	93,40%
10 - Dépenses brutes d'équipement / RRF = taux d'équipement	34,29%	21,40%
11 - Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	0,00%	72,40%

Les ratios de la strate sont les derniers connus soit ceux de 2021 (source : collectivitslocales.gouv.fr)

* les montant des dépenses de personnels est réduit des mises à disposition CCPRO et des remboursement des frais de personnels des budgets annexes qui sont remboursés sur une autre nature

Quelques explications sur les ratios

Si l'on compare les ratios dans leur globalité, on peut remarquer qu'avec moins de recettes que les communes de même strate, la ville d'Orange arrive à investir plus que les autres. Dans chaque rubrique Orange fait mieux que les autres ! Une explication plus précise, par ratio, vous est présentée ci-après :

Ratio 1 : Orange dépense moins de fonctionnement que les autres communes, preuve de sa politique de gestion rigoureuse (- 83 €/hab).

Ratio 2 : Les impôts prélevés et gérés par Orange (taxe foncière sur les propriétés bâties et taxe foncière sur les propriétés non bâties) sont moins importants qu'ailleurs (- 130 €/hab).

Ratio 3 : Les recettes réelles de fonctionnement sont inférieures de 150 € preuve d'une fiscalité basse mais aussi d'un niveau de dotation, de l'Etat, en retrait par rapport aux autres communes.

Ratio 4 : Avec moins de recettes, Orange investit plus (+ 129 €/hab).

Ratio 5 : Sans dette, Orange reste la référence sur ce ratio. Là où les autres communes affichent un endettement de 1 018 € par habitant, Orange maintien un niveau de dette à zéro.

Ratio 6 : Preuve du peu d'aide de l'Etat, ce ratio montre la Dotation Globale de Fonctionnement versée, mais inférieure de 44 €/hab soit environ un quart en moins.

Ratio 7 : Autre bon point, celui du poids représenté par le personnel dans les dépenses de fonctionnement. A Orange la masse salariale représente 52.87 % contre 62,40 % dans les autres communes soit 9.53 % d'économie.

Ratio 9 : Ce ratio compare le poids des dépenses réelles de fonctionnement au (qui se trouve en investissement) à celui des recettes réelles. Là encore Orange est inférieure aux autres communes de 3.48 points.

Ratio 10 : Il s'agit de comparer, ici, le poids des dépenses purement d'investissement (études, achat terrains, immeubles, travaux, matériels...) sur les recettes réelles de fonctionnement (qui sont la quasi majorité des recettes d'une commune). Notre ville dépense plus que les autres communes pour ses habitants (+ 16.37 %).

Ratio 11 : Ce ratio compare l'encours total de la dette (tout le capital restant à rembourser) aux recettes réelles de fonctionnement. La ou les communes de même strate devrait prendre 72,40 % de leurs recettes pour rembourser leur dette, Orange dispose de 100% de ses recettes.

VIII- EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE ET CHARGES DE PERSONNEL

➤ Effectifs pourvus de la collectivité au 31/12/2022 :

	EFFECTIFS POURVUS			
	A	B	C	TOTAL
Au 31/12/2020	17	64	383	464
Au 31/12/2021	15	66	386	467
Au 31/12/2022	18	77	410	505
Evolution 2021/2022	+ 8.14 %			

Les effectifs et les dépenses en personnel sont en légère augmentation entre 2021 et 2022. L'augmentation des charges de personnel sont notamment liées aux évolutions expliquées précédemment.

Pyramide des âges :



La pyramide démontre que la population est vieillissante avec un âge moyen au sein de la collectivité de 46 ans.

155 agents ont 55 ans et plus, soit 30% des effectifs.

➤ Charges de personnel en 2022 :

Les dépenses de personnel 2022 ont connu une évolution entre 2021 et 2022. Elle s'explique notamment par :

- Le relèvement du minimum de traitement dans la fonction publique au 01/01/2022 et au 01/05/2022
- La majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation au 01/07/2022
- L'instauration d'une indemnité dite de garantie individuelle du pouvoir d'achat
- Le doublement de la cotisation au fonds national de compensation du supplément familial

Calcul du coût net des charges de personnel et frais assimilés du budget principal 2022	2022
Charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012)	19 450 076,40 €
Montant de la refacturation à d'autres collectivités (Mise à disposition)	1 205 204,67 €
Montant de la refacturation aux budgets annexes	673 937,82 €
Coût net des charges de personnel et frais assimilés du budget principal 2022	17 570 933,91 €

IX- LES RECOMMANDATIONS POUR LE BUDGET 2023

Les recommandations préconisées sont les suivantes :

- Une diminution des charges à caractère général ;
- La poursuite de la stabilisation des charges de personnel ;
- La recherche et l'optimisation des recettes en y associant étroitement les services qui savent parfois où aller chercher de nouvelles recettes ;
- Une réflexion sur le coût des services à la population et leur financement ;
- La poursuite de la mutualisation des services ressources avec le Pays d'Orange en Provence.